

Premières approches historiques sur l'intégration économique européenne : une réflexion sectorielle

Françoise BERGER Université de Grenoble (IEP – UMR PACTE)

in L. Badel, H. Michel (dir.), *Patronats européens et intégration européenne. Pour un dialogue disciplinaire raisonné (Cahiers Fare n°1)*, 2011, p. 17-40
(revue du Laboratoire Fare, Université de Strasbourg).

Introduction

Le concept de « forces profondes », forgé par les fondateurs de l'École française d'histoire des relations internationales, Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, leur attachement à l'analyse du rôle des décideurs et des mécanismes en jeu dans la décision, ont servi de base de réflexion à leurs héritiers pour l'analyse de l'intégration européenne. Duroselle avait déjà porté un nouveau regard sur l'idée européenne et ses évolutions¹, dans le contexte du début de l'expérience de l'Europe institutionnalisée. Les nouveaux travaux à l'initiative de René Girault, opérés dans le contexte des années 1980 propice à une réflexion sur une construction européenne alors en stagnation, conduisent à la volonté d'aborder la question des constructions européennes par le développement de travaux comparatifs d'historiens européens, même si cette approche est souvent passée dans un premier temps par des approches bilatérales, forme élémentaire du jeu diplomatique² et en ce sens, observatoire permettant plus aisément les approches multiscalaires, plus difficiles à opérer dans le multilatéral. Ces premiers travaux, qui suivaient une série de recherches sur la notion de puissance, ont montré que la réflexion sur l'Europe, avant comme après la guerre, s'articule autour de celle sur le déclin des grands États européens et sur les remèdes pour y faire face. Les travaux, lancés d'abord sur une base nationale avec des approches bilatérales, ont

¹ Jean-Baptiste Duroselle, *L'Idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, 1965.

² Cf. Thomas Gomart, « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2002, n° 65-66, pp. 65-68.

fait ensuite l'objet de synthèses comparatives européennes³. La confrontation de ces approches multiscalaires et multilatérales devait aboutir à une véritable histoire « européenne » de la construction européenne.

Après la présentation du vaste réseau d'historiens européens de l'Europe constitué à cet effet, avec ses supports de diffusion et ses méthodes, nous présenterons les premières approches sectorielles qui ont prévalu parmi les historiens économistes européens qui analysèrent aussi les discours patronaux et les pratiques. Nous évoquerons ensuite le prolongement du débat sur les concepts d'Europe libérale *versus* Europe contractuelle et ses évolutions en relation avec la conjoncture de la construction européenne. Mais si l'approche sectorielle a pu apporter des éclairages majeurs sur le positionnement et l'action des patrons face aux constructions européennes, elle atteint certaines limites et nécessite d'être complétée par des approches plus récemment expérimentées (associations, réseaux, etc.). Ce sera l'objet de la dernière partie.

La formation d'un vaste réseau d'historiens européens de l'Europe

Un réseau universitaire et ses supports éditoriaux

La logique méthodologique de ces travaux sur l'histoire européenne entraîne la formation d'un réseau européen, le Groupe de liaison des historiens auprès de la Commission des Communautés européennes (GLHC). Celui-ci s'appuie d'abord sur « les chers voisins » (France, Allemagne, Belgique), cœur de la révolution industrielle et axe essentiel de la première expérience de la CECA. C'est de ces pays, ainsi que de l'Italie, que sont issus les premiers travaux que reflètent les premiers colloques, parmi lesquels des approches spécifiques consacrées aux questions économiques issues du groupe de travail sur les milieux économiques.

³ Plusieurs livres de synthèse : René Girault, Robert Frank (dir.), *La puissance en Europe, 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984 ; Josef Becker, Franz Knipping (eds.), *Power in Europe ? : Great Britain, France, Italy, and Germany in a postwar World (1945-1950)*, Berlin, De Gruyter, 1986 ; Ennio Di Nolfo (ed.), *Power in Europe ? II : Great Britain, France, Germany and Italy and the origin of EEC, 1952-1957*, Berlin, De Gruyter, 1992.

Par la suite, le Groupe de liaison suit les évolutions des Communautés européennes, s'élargissant au fur et à mesure avec l'apport des historiens des nouveaux États membres. Les colloques de synthèse généraux, qui suivaient les colloques préparatoires de travail, mêlaient aspects politiques et aspects économiques⁴. Le premier de la série porta naturellement sur les débuts de la construction européenne (1948-1950). Furent ensuite traités les débuts du Plan Schuman (1950-1951), la relance et les traités de Rome, tout comme les plans pour l'Europe conçus pendant la guerre. Dans le deuxième volume, sept articles sont consacrés à l'approche patronale de l'Europe (industrie lourde française, luxembourgeoise, belge, allemande)⁵, suivis de deux nouvelles contributions dans le cinquième volume sur la guerre, dont un consacré au grand commerce.

Nous nous intéresserons dans le détail aux résultats des colloques issus du sous-groupe économique du Groupe de liaison. En outre se sont également mis en place des séminaires, et, en particulier, du côté français, un séminaire international organisé par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF). Ce séminaire, sous la direction d'É. Bussière, M. Dumoulin et S. Schirmann, s'est déroulé en trois étapes tout au long des années 2000 et il a conduit à de nombreuses communications et deux publications.

Les supports privilégiés de diffusion des résultats de ces recherches sont les ouvrages de la collection Euroclio (Peter Lang)⁶ qui comptent déjà 47 volumes, les éditions Bruylant et les Presses universitaires des nombreuses universités partenaires, ainsi que le *Journal of European Integration History (JoEIH)* qui publie deux fois par an, en trois langues, les travaux sur ces approches, dont celles sur les milieux économiques auxquels la suite de cette présentation se consacre.

Une méthode : des approches multiples, en particulier économiques

Dans la mesure où la construction européenne a été et demeure essentiellement économique, l'interrogation sur le rôle joué par ces milieux était au cœur des

⁴ Cf. bibliographie historique générale.

⁵ Cf. bibliographie historique générale (Approche sectorielle : sidérurgie).

⁶ Directeurs de collection : Éric Bussière, Michel Dumoulin, Antonio Varsori.

réflexions sur cette identité et cette conscience européennes. La réflexion générale sur ces concepts est en effet également opérante dans le domaine économique. On peut se demander ce qui constitue l'élément constitutif, voire le ciment de l'identité européenne pour les milieux économiques. La réponse de ces milieux diffère en partie de la réponse globale à cette question, peut-être parce que leur perception de l'espace européen et des frontières est déjà autre, dès le début du XXe siècle. Ceci explique-t-il le rôle moteur de l'économie dans la construction européenne ?

D'une manière générale, la clé du comportement dominant des entrepreneurs européens est le pragmatisme. Celui-ci explique les entorses fréquentes au libéralisme, pourtant prégnant, et justifie la prédilection pour une concurrence organisée. Ceci justifie également que les premières études historiques aient suivi une approche sectorielle, car cette méthode permettait de mieux cerner les enjeux d'un marché européen organisé selon les spécificités fortes de chaque secteur industriel et l'histoire de ses pratiques internes. Mais les prises de position pro-européennes d'industriels qui défendent avant tout leur secteur et leur entreprise ne se limitent pas à une vision sectorielle, et sont le plus souvent soustendues par la volonté de promouvoir un modèle économique, européen et mondial, celui de l'Europe du libre-échange ou celui de l'Europe organisée, avec de multiples nuances entre les deux positions extrêmes. Par la suite, les travaux se sont poursuivis sur les stratégies des acteurs économiques dans l'espace européen, puis sur les liens de sociabilité qui pouvaient rendre compte de certains choix ou expliquer certaines divergences de vues. Nous y reviendrons après avoir présenté tout d'abord les approches historiques sectorielles.

Une inscription sur la longue durée (fin 19e-21e siècles)

Certes, des travaux antérieurs sur l'approche patronale de la communauté économique européenne existaient, souvent novateurs, mais assez restreints et surtout d'approche plutôt « technique ». Ces travaux, fondés eux aussi sur des approches sectorielles, venaient essentiellement de juristes ou de politistes, tel

l'ouvrage sur *L'Europe des affaires* de Jean Meynaud et Dusan Sidjanski (1967)⁷, mais aussi ceux de Jean-François Besson ou de Janos Szokoloczy-Syllaba. Certains ont néanmoins souvent constitué des « passages obligés » pour qui voulait connaître le fonctionnement de ces institutions européennes jusqu'à la fin des années 1960. Mais il manquait une réflexion sur la longue durée et les continuités.

Les résultats novateurs des travaux menés depuis lors, en premier lieu sur les premiers temps de la construction européenne, soulignent les longues continuités. En effet, si les diverses études ont parfois pris appui sur la situation héritée du XIX^e, c'est cependant la période de l'entre-deux-guerres, riche en projets économiques européens, qui a suscité nombre d'observations novatrices, période de contre-choc après celui de la Première Guerre mondiale, elle fut un moment privilégié pour la perception des solidarités européennes, en particulier économiques.

Les approches sectorielles : discours et pratiques

Les discours patronaux

Alors qu'en décembre 1932 les négociations pour la reconstitution de l'Entente internationale de l'acier sont sur le point d'aboutir, le *Bulletin quotidien* présente les avantages de ces ententes, d'initiative privée, tels qu'ils sont perçus à cette époque par les représentants de la Confédération générale de la production française (Duchemin et de Lavergne) ou du Comité des Forges (Lambert-Ribot), et leur utilité relative selon la conjoncture. La CGPF appelle de ses vœux un appui plus ouvert et plus efficace des principaux gouvernements européens à la formation d'ententes sectorielle, tout en souhaitant que ces actions privées restent assistées et complétées par des mesures publiques de soutien à la production industrielle (« Les

⁷ Dusan Sidjanski (né en 1926) professeur de sciences politiques à Genève, élève de Jean Meynaud (1914-1972) et proche collaborateur de Denis de Rougemont, avait rédigé sa thèse d'habilitation en sur *La Communauté économique européenne. Dimensions institutionnelle, économique et politique (1958-1959)*. Les auteurs examinant un début de construction très récent – avec une démarche différente de celle de l'historien - y prennent position et émettent des recommandations. Étudiant la manière dont se sont formés et agissent les groupes d'affaires européens et extra-européens, dans le cadre du Marché commun, ils s'intéressent au projet de constitution juridique d'une firme européenne et mettent en garde contre l'influence des groupes d'affaires américains ou mixtes, qui disposent d'une plus grande liberté de manœuvre.

ententes privées ne peuvent pas remplacer l'action gouvernementale sur la régulation des échanges, mais la compléter ou la préparer »)⁸. Si le vocabulaire employé est celui « d'ententes internationales », le champ d'application semble être très européen : on les évoque ainsi comme mesure de soutien à l'économie de l'Europe centrale en difficulté. On y relève un discours qui, loin de s'en tenir à une vision étroite, embrasse une conception bien plus globale, entre Grande Europe et monde, et une réflexion économique de longue portée. Sont aussi posées les bases du compromis entre Europe libérale et Europe contractuelle.

Mais ce que l'on peut qualifier de « discours patronal » sur l'Europe est loin d'être le seul fait des organisations patronales sectorielles ou nationales. Depuis le tournant du siècle, des industriels exportateurs, en particulier français et allemands, avaient réfléchi à une organisation du marché européen qui puisse faire face, de manière solidaire, à la concurrence américaine, ce qui passait, selon eux, par ce système d'ententes industrielles précédemment évoqué. Séverine Marin a ainsi étudié les réflexions allemandes, entre 1880 et 1914, sur l'organisation des marchés européens⁹. Dès l'entre-deux-guerres, un certain nombre de chefs d'entreprise, à titre personnel ou dans le cadre d'association européistes, ont développé des discours plus généraux sur l'organisation européenne qu'ils estimaient nécessaire pour faire face au déclin européen — thématique dominante des années 1920 — puis pour résister à la crise mondiale. Plutôt que la tentation protectionniste qui séduit certains, ils prônent la création d'un grand marché européen.

Une partie de ces industriels appartient à des associations – économiques ou pas – européennes, et parfois européistes. On peut citer le cas d'Henri de Peyerimhoff, grande figure du monde patronal et du secteur minier qui est membre du comité Mayrisch, du comité économique de Paneurope et du Comité français pour la coopération européenne d'Émile Borel, entre autres. Le cas d'Emil Mayrisch, président de la société sidérurgique de l'ARBED, qui présidait également le Cartel

⁸ « Les ententes et l'organisation de la production », *Bulletin Quotidien* n° 274, 8 déc. 1932.

⁹ Séverine Marin, « *Zollverein*, cartels ou coalitions ? Réflexions allemandes sur l'organisation des marchés européens (1880-1914) », dans É. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann (dir.), *Europe organisée, Europe du Libre-échange, Fin XIXe siècle - Années 1960*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 13-46.

de l'Acier et le Comité français-allemand d'information et de documentation (comité Mayrisch), est déjà bien connu¹⁰. Il avait développé ces idées dans un article paru dans *l'Europe nouvelle* en 1927, où il expliquait que les accords économiques sont inopérants ou incomplets, s'ils ne sont pas étayés par des accords politiques¹¹. C'est cette conviction qui l'a conduit à créer son célèbre comité où de nombreux industriels, français, allemands et européens de tous les secteurs côtoyaient le monde de la politique et des lettres.

Si les discours patronaux sont influencés par les modes de fonctionnement du secteur dont ils relèvent, et si les milieux économiques sont principalement conscients de l'identité européenne par leurs pratiques d'affaires, ces discours vont souvent au-delà d'une seule approche pragmatique de la question européenne et certains développent de véritables modèles économiques d'ensemble. On peut rappeler ici le rôle majeur de Louis Loucheur, porteur de la Conférence économique internationale de 1927 (Genève), industriel et ministre qui prônait une approche mixte avec une politique d'union douanière et des ententes internationales entre producteurs dans les secteurs-clefs¹². On voit ici le lien établi entre les expériences concrètes des industriels et les réflexions politiques sur l'Europe, puisque les idées développées et portées par Loucheur sont fondées sur l'expérience du premier cartel de l'acier signé en 1926. La méthode préconisée par Loucheur fit l'objet de nouvelles réflexions au cours des années 1930, tant au sein de la Commission d'études pour l'Union européenne (CEUE) de la SDN qu'au sein du comité Europe de la Chambre de commerce internationale (CCI)¹³. Des travaux ont également montré d'autres exemples probants, tels que ceux d'Ernest Mercier (Richard Kuisel)¹⁴ qui à la mort de Louis Loucheur, en 1931, lui succède à la tête du Comité français de l'Union Paneuropéenne, de Robert Bosch (Joachim Scholtyseck) ou Étienne Fougère (Etienne Deschamp). De même avait été mis en

¹⁰ Voir les travaux de Charles Barthel et l'article de Jacques Bariéty, « Le rôle d'Emil Mayrisch entre les sidérurgies allemande et française après la Première Guerre mondiale », *Relations internationales*, n° 1, mai 1974, p. 123-134.

¹¹ Emil Mayrisch, « Les ententes économiques internationales et la paix », *L'Europe Nouvelle*, 24 décembre 1927.

¹² Stephen D. Carls, *Louis Loucheur (1872-1931)*, P.U. du Septentrion, 2000, p. 261 sqq.

¹³ Éric Bussière, « L'intégration économique de l'Europe au XX^e siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire* 2003/2, p.12-24.

¹⁴ Cf. Richard F. Kuisel, *Ernest Mercier, french technocrat*, University of California Press, 1967.

évidence le « parcours européen » de Jean Hennessy (Jean-Michel Guieu), tout comme le cas de Jacques Lacour-Gayet, largement développé dans sa thèse par Laurence Badel.

Ce dernier, participant au congrès de l'Europe à La Haye, en mai 1948, prend part au débat sur les problèmes monétaires européens – qui le touche particulièrement en tant que négociant - et développe à cette occasion des propositions concrètes sur une Europe monétaire qu'il estime réaliste, passant d'abord par des accords régionaux (« On a déclaré tout à l'heure : Il faut dire, non pas comment nous voulons arriver à l'Europe unie, mais ce que nous voulons dire. Je prétends qu'il faut surtout dire ce que nous ne voulons plus (...) ce sont ces instruments de mesure artificiels qui ne permettent plus d'y voir clair, cette complication monétaire. (...) Assez de clearings, de pools, de combinaisons (...). Ce que nous voulons, c'est une monnaie. (...) Nous pouvons par une monnaie qui sera un véritable instrument de mesure régénérer l'économie européenne. Ne disons pas que la tâche est au-dessus de nos forces. Elle n'est pas au-dessus de nos forces »¹⁵). Et d'expliquer que la Suisse, en son temps, a réussi l'union de 319 monnaies différentes...

Tous les exemples précemment cités montrent à l'évidence qu'à cette époque les préoccupations des patrons, qui travaillent déjà à l'échelle européenne et mondiale, sont très loin de se limiter à des réflexions réduites à leur propres activités. Cependant, face aux idées européistes qui se diffusent de plus en plus largement – à l'instar de la proposition Briand du 17 mai 1930 qui propose un rapprochement des économies européennes « sous la responsabilité politique des gouvernements solidaires », certains entrepreneurs – certes minoritaires - se distinguent par la volonté que les milieux économiques agissent pour leur réalisation et, même, contrôlent directement ce processus de rapprochement européen, même si des mesures étatiques sont reconnues nécessaires¹⁶. C'est dans ce même état d'esprit

¹⁵ Source : Archives du Mouvement européen international, Bruxelles. Congress of Europe (May 1948), Vol. III. Economic and Social Committee, p. 38-40 (cité par Ena.lu).

¹⁶ Lubor Jilek, Antoine Fleury (dir.), *Le Plan Briand d'Union fédérale européenne : perspectives nationales et transnationales*, Berne, Peter Lang, 1998.

que sont abordées les propositions de construction européenne de l'après-guerre, ce qui explique les résistances premières face à la prééminence des États.

Des pratiques variables selon les secteurs et la taille des entreprises

L'industrie lourde est le secteur sur lequel les historiens se sont le plus penchés, en raison de son importance stratégique du début du siècle aux années 1960, et bien sûr parce qu'il constitue, avec le charbon, le secteur de la première expérience européenne¹⁷.

Les travaux de Philippe Mioche ont mis en évidence l'adaptation progressive du patronat français à l'intégration européenne, en analysant les divergences internes, à la fois d'origine régionale (le Nord contre l'Est) et de spécialisation (l'acier ordinaire contre l'acier spécial)¹⁸. Du côté allemand, Werner Bühner s'est penché sur le cas de la Ruhr et a également décrypté les adaptations des industriels allemands de l'acier, secteur qui eut en outre des contraintes spécifiques dues à l'occupation alliée et à ses stratégies industrielles sans cesse modifiées. Un des principaux dirigeants de la sidérurgie allemande, Wilhelm Salewski, affirmait, au moment du plan Schuman, qu'au-delà des échanges de charbon et d'acier et des conventions les accompagnant, une entente entre tous les groupes industriels de l'Europe de l'Ouest ne pouvaient avoir que des conséquences extrêmement bienfaisantes. Il évoquait la question de la reconstitution à court ou moyen terme de cartels internationaux, considérés comme une « nécessité inévitable ». Et concluait son mémoire – qui fut considéré comme la première prise de position officielle de l'industrie sidérurgique allemande - par la nécessité d'une réflexion sur les conditions préalables nécessaires à une coopération économique étroite de tous les pays européens. Un consensus existait alors dans ce cercle de l'industrie sidérurgique sur l'indispensable entente avec la France comme noyau d'un travail

¹⁷ Le secteur de l'aluminium, en partie grâce à l'Institut pour l'histoire de l'aluminium, a également donné lieu à de nombreux travaux qui ne seront pas développés ici.

¹⁸ Philippe Mioche, « L'adaptation du patronat de la sidérurgie française à l'intégration européenne (1945-1967) », in M. Dumoulin, R. Girault G. Trausch (dir.), *L'Europe du patronat*, P.Lang, 1993, p. 63-75. Ces observations avaient été également faites par Matthias Kipping (*Zwischen Kartellen und Konkurrenz : der Schuman-Plan und die Ursprünge der europäischen Einigung 1944-1952*, Berlin, Duncker & Humboldt 1996, 384 p. Thèse de l'Université de Munich, 1993).

de coopération en Europe de l'Ouest. Dans les discussions au sein des hommes de la sidérurgie, la recherche des formes à mettre en œuvre dans ce but se concentra sur les modèles de l'entre-deux-guerres qui avaient fait leurs preuves. Le rôle des États devait se limiter à la préparation de ces ententes et accords qui devaient rester d'initiative privée¹⁹. Charles Barthel a évoqué dans sa thèse la vision luxembourgeoise dans l'entre-deux-guerres. Elle met en évidence cette même complémentarité jugée indispensable, par les maîtres de forges du Grand-duché, entre les accords privés (cartel de l'acier) et les accords politiques (règlement sarrois) et commerciaux (contingent lorrain-luxembourgeois) entre États. D'un côté, les sidérurgistes se satisfont d'un contrôle si complet du négoce de l'acier qu'il « rend superflues les barrières douanières dans la plupart des pays d'Europe et dans certains pays extra-européens »²⁰, d'un autre, ces accords privés ont des retentissements positifs sur les négociations politiques et commerciales entre pays européens : « Tantôt formels tantôt oraux, les engagements mutuels contractés durant la seconde moitié des années vingt par les membres de l'EIA ont manifestement exercé une 'influence modératrice' sur le cortège des nouveaux barèmes douaniers et des contingentements commerciaux négociés par les États »²¹. J'avais de même montré que les sidérurgistes allemands et français avaient, après la Seconde Guerre mondiale, une vision parfaitement identique du type d'Europe que, selon eux, il fallait construire, une Europe libérale avant tout. Mais les spécificités du secteur sidérurgique obligeaient, selon eux, à une organisation stricte du marché, celle-ci devant rester entre les mains de l'industrie privée, sans intervention de l'État. Il y avait donc combinaison d'une approche libérale et d'une approche contractuelle, qui, pour eux, n'étaient en aucun cas antinomiques, le libéralisme définissant le cadre à établir par les États, tandis que les ententes étaient du domaine strict des entrepreneurs. Cette vision était partagée par la grande majorité du patronat sidérurgiste européen, à commencer par milieux

¹⁹ Werner Bühner, *Ruhrstahl und Europa. Die Wirtschaftsvereinigung Eisen- und Stahlindustrie und die Anfänge der europäischen Integration (1945-1952)*, Oldenburg V., 1986, p. 86-88.

²⁰ Cité par Charles Barthel, *Bras de fer. Les maîtres de forges luxembourgeois, entre les débuts difficiles de l'UEBL et le Locarno sidérurgique des cartels internationaux, 1918 – 1929*, 2006, p. 529-530.

²¹ *Ibid.*

sidérurgiques belges (René Leboutte) et luxembourgeois qui avaient de leur côté adopté des positions du même type. Seuls les sidérurgistes italiens, étudiés pour l'après-guerre par Ruggero Ranieri et Paolo Tedeschi, ont eu d'autres réactions, en raison d'une structure nationale du secteur différente.

D'une manière générale, les sidérurgistes ont montré qu'ils étaient capables de réfléchir à des projets d'ensemble, et même habitués à cela, puisqu'en janvier 1951, en réaction à la tournure que prennent les négociations sur la CECA, les membres concernés de la CIFE font une déclaration commune qui est à la fois critique du projet et propositions²². En observant les relations de Jean Monnet et des sidérurgistes européens, Philippe Mioche a montré comment il avait réussi à instrumentaliser les organisations patronales pour contribuer au succès final de la CECA, grâce aussi aux expériences du passé, très fortes dans ce secteur²³. J'ai confirmé dans mes propres travaux que les habitudes d'ententes et de négociations systématiques à l'échelle européenne, dans cette profession, avaient facilité la négociation du traité et sa mise en route, même si à l'origine, les sidérurgistes de ces deux pays se sentaient dépossédés du droit de regard exclusif qui était le leur jusqu'alors.

Bien que la continuité entre la CECA et l'Entente internationale de l'acier a été niée, par exemple par Henri Rieben dans son étude très spécialisée²⁴, il est certain que les pratiques patronales transnationales dans le secteur de l'acier ont très tôt favorisé une réflexion sur l'Europe. Ainsi, le modèle de l'EIA des années trente, que les sidérurgistes des deux pays souhaitaient remettre en place après-guerre, sous une forme adaptée à la situation nouvelle, nous indique que c'est intentionnellement que l'on s'était appuyé sur une forme d'organisation européenne, dans une vision qui n'excluait pas des accords entre le groupe européen et les autres groupes. Ces ententes étaient totales, elles ne pouvaient

²² « Observations et propositions des fédérations industries nationales des pays intéressés par le plan Schuman, sur les clauses économiques du 'projet de traité' en préparation », 17 janvier 1951, cité par Matthias Kipping, *La France et les origines de l'Union européenne. Intégration économique et compétitivité internationale*, CHEFF, 2002, p. 235.

²³ Philippe Mioche, « Jean Monnet et les sidérurgistes européens 1945-1955: On ne naît pas européen, on le devient », in Gérard Bossuat et Andreas Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Publications de la Sorbonne, 1999, p.297-306.

²⁴ Henri Rieben, *Des ententes des maîtres des forges au plan Schuman*, Lausanne/ Ambilly-Annemasse, 1954.

fonctionner correctement que si chaque groupe national membre était unifié, c'est-à-dire sans outsiders. Ces ententes devaient aussi être évolutives, à l'image du marché mondial de l'acier, pour tenir compte de l'apparition de nouveaux producteurs. On considérait comme nécessaire la surveillance des ententes et le Cartel de l'acier avait créé un organisme patronal spécifique (doté de possibilité de sanctions) à cet effet.

Dans le domaine de l'industrie de transformation, deux secteurs ont particulièrement fait l'objet d'études croisées, celui de l'industrie électrique (électronique) et celui de l'automobile. Pour le premier secteur, le cas de Philips, multinationale européenne, a fait l'objet de plusieurs études, en particulier par Christophe Chanier et Thierry Grosbois. Ce dernier a replacé la position de la firme dans la longue durée (celle-ci finance le mouvement Pan-Europa dans l'entre-deux-guerres) et montre qu'au-delà de ces antécédents favorables, son implantation dispersée sur l'espace européen, la firme est particulièrement active dans le processus européen (début de la CEE). D'autres études portent sur des entreprises à l'origine plus « nationale », dans leur approche de l'Europe, tel le cas de la CGE traité par Yves Bouvier. Celui a montré que les dirigeants du groupe avaient su s'adapter constamment aux évolutions du marché européen, d'abord en tentant des accords entre entreprises, plus ou moins bloqués par les administrations nationales, puis mettant alors sur pied une structure multinationale pour faire face aux nouveaux défis, mais dans un marché de moins en moins protectionniste. Le cas du secteur de l'énergie a montré la difficulté des producteurs européens à s'organiser face aux institutions européennes, tel le cas des producteurs de charbon dans les années 1950 (étudié par Régine Perron) ou bien même l'échec à créer une solidarité européenne face aux Majors américains pour les groupes pétroliers européens (Michel Dumoulin). Les travaux de Marine Moguen-Toursel ont contribué à affiner les connaissances sur les milieux européens de l'automobile (et de la chimie, pour sa thèse) - jusque là étudiés dans des approches nationales (J.L. Loubet, P. Fridenson etc.). Elle a montré que si la libération des échanges a forcé les industriels à adapter leurs structures de production et à baisser leurs prix, ils

sont restés très attachés, plus encore du côté français que du côté allemand, au contrôle de la concurrence. On notera également les travaux de Sigfrido Ramirez sur le même secteur. Sophie Chauveau, de son côté, a étudié le secteur pharmaceutique, secteur où les grandes entreprises européennes avaient déjà, dès l'entre-deux-guerres, développé des stratégies de conquête du marché mondial. Le Marché commun représente, pour cette industrie, une étape qui devrait favoriser ce mouvement en facilitant les exportations grâce à la baisse des tarifs douaniers extérieurs (intégration et mondialisation). Cependant, malgré la volonté des industriels de favoriser la création de règles d'harmonisation législative, les spécificités de ce marché (autorisations publiques et propriété industrielle) ont plutôt freiné l'unification du marché européen des médicaments (normes communes).

Dans d'autres secteurs d'activités, les traditions ou les conditions étant très différentes des premiers exemples cités, ces études renvoient plutôt une image différente de la tendance dominante dans l'industrie. Dans l'agriculture, poids lourd de la CEE à travers la PAC, et secteur très souvent sous le feu des projecteurs de l'actualité, ont été étudiés à la fois des exemples régionaux ou nationaux (Giuliana Laschi, Lorena Ruano) qui renvoient aussi à certaines spécialisations de production, tel le vin (Rémy Pech) : ils permettent de nuancer fortement l'approche des questions européennes par ces milieux agricoles dont le protectionnisme est néanmoins le point d'absolue convergence (Gilbert Noël, Hélène Delorme).

A cet égard, les milieux du commerce se situent plutôt à l'opposé, par longue tradition libérale et par intérêt professionnel (Laurence Badel, Robert Boyce). Enfin, les secteurs de la banque et de la finance forment encore un ensemble à part, plus lent à s'ouvrir à l'Europe, avec néanmoins des différences marquées selon les groupes (Jean Rivoire, Éric Bussière). Dans certains pays, tel l'Allemagne, on vit cependant des initiatives précoces — Plan Merton — pour proposer un système européen de banques centrales (Matthias Schutz). Mais au-delà de ces variables, il faut garder en tête que la voie contractuelle est également d'essence libérale, ce qui explique que de nombreux acteurs patronaux préconisent des solutions mixtes.

Dans un premier temps, les patronats nationaux dans l'entre-deux-guerres tout comme dans les années 1950, sont donc largement dominés par les secteurs de l'industrie lourde, d'où le poids des sidérurgistes et des charbonniers. La première forme d'organisation patronale européenne s'en ressent. Mais à partir des restructurations de ces secteurs au cours des années 1960-1970, la donne change.

Europe libérale et Europe contractuelle : le prolongement du débat

A partir des années 1960, la construction européenne se poursuit sous des formes foncièrement différentes (intergouvernementalité vs supranationalité), avec des crises de cette construction et des périodes de relance. Dans cette période, les acteurs patronaux sont inégalement présents. Ce terrain est exploré par des travaux dont la synthèse mêle les aspects politiques et les thèmes purement économiques. Mais, en une décennie qui oppose les conceptions des États sur les grands enjeux européens, en particulier la France et l'Allemagne, les approches sectorielles sont reléguées au second plan, hormis le secteur agricole (Ann-Christina Lauring Knudsen), enjeu de la crise de 1965-1966. Les intérêts du patronat disparaissent en partie derrière ceux des États (même s'ils sont aussi portés par eux).

Il faut dire que pendant un certain temps, des débuts de la CECA au milieu des années 1960, ce patronat s'est heurté à l'approche libérale affichée par les autorités européennes, qui s'opposait à l'approche contractuelle qui régnait depuis le début du siècle, en particulier dans l'industrie lourde. Lors du colloque de Bruxelles (2004) consacré à cette réflexion sur opposition et compromis entre Europe contractuelle et Europe libérale²⁵, ont été mis en évidence l'ancrage sur la longue durée et l'expérience de l'entre-deux-guerres de la pensée patronale sur l'Europe, tout comme les raisons de certaines oppositions lors des premiers temps de la construction européenne, qui s'expliquent moins par des antagonismes fondamentaux dans les conceptions (la CECA tout comme la CEE combinant approche libérale et intervention institutionnelle) que par un sentiment de

²⁵ É. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann (dir.), *Europe organisée, Europe du Libre-échange, Fin XIXe siècle - Années 1960*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.

dépossession de la stratégie sectorielle par le patronat. Cette propension des milieux industriels européens à l'approche contractuelle et à l'organisation d'ententes, s'est d'ailleurs traduite par le retour de celles-ci sous des formes souterraines – car prohibées par les articles « anticartels » des traités. Cette tendance lourde est toujours d'actualité, car la Commission, garante du respect de la libre concurrence, peine à en faire respecter les règles, comme le montrent régulièrement les amendes spectaculaires qu'elle inflige pour entente illicite ou situation de monopole. D'où une opposition permanente sur ce terrain entre les institutions et les patronats européens.

Ce problème crucial de la concurrence, liée à celui des ententes et de l'économie contractuelle se pose de manière transversale à travers les époques. Un numéro spécial de la revue HES a publié les contributions d'un colloque sur la politique de la concurrence communautaire (1930-2005)²⁶. On relèvera plus particulièrement les trois dernières contributions qui analysent trois exemples de la politique industrielle communautaire, combinée à celle de la concurrence : celui des accords dans la distribution automobile (Sigfrido Ramirez Pérez), dans les télécommunications (Yves Bouvier) et dans la téléphonie (Léonard Laborie). Malgré le discours volontariste (et les sanctions) de la Commission dans le domaine de la lutte anticartels, les pratiques d'ententes se sont poursuivies dans certains secteurs, parmi lesquels celui de l'automobile, ou celui de la sidérurgie, cas déjà très connu. Avec le temps, les aspects technologiques ont eu tendance à prendre une importance de plus en plus grande (convergence des normes techniques), comme on le voit partir de la dérégulation des réseaux de communication, qui bouleverse les règles de la concurrence en Europe, dans un marché où il est difficile de concilier la volonté des États, celle de la Commission et les stratégies des entreprises.

La crise économique des années 1970 change quelque peu la donne en Europe. Il faut d'abord régler les désordres monétaires, ce qui est du ressort des États ou

²⁶ E. Bussière et L. Warloutzet (éd.), *Revue Histoire, Économie & Société*, numéro spécial : « La politique de la concurrence communautaire : origines et développements (années 1930-1990) », 2008/1.

des initiatives de la Commission. La crise énergétique est évidemment au centre de toutes les politiques publiques, mais les autres acteurs économiques ne restent pas sans agir : dans les réseaux de l'énergie, on cherche des solutions dans une ouverture vers l'Est (Vincent Lagendijk), quant aux dirigeants du secteur automobile, ils réfléchissent sur des standards européens, dans ce contexte de pénurie énergétique (Marine Moguen-Toursel). La PAC doit aussi s'adapter au nouveau contexte, mais cet effort va plutôt venir des institutions (Gilbert Noël). De la même façon, c'est aussi le moment du développement de la politique industrielle européenne, qui accompagne la fin de celle des champions nationaux (Jean-Christophe Defraigne), ce qui ouvre la voie à de nouveaux défis industriels, quand les initiatives de coopération des industriels sont peu convaincantes (Pascal Griset), sauf ponctuellement quand il faut élaborer des normes collectives (Marine Moguen-Toursel).

Les travaux sur la relance des années 1980, présentés lors du colloque de Paris en 2005, abordent un aspect peu couvert jusque-là par les historiens, celui des groupes de pression : les associations économiques (Association pour l'Union monétaire de l'Europe, AUME, présentée par Luc Moulin) et les lobbies (*European Round Table of Industrialists*, ERT, présentée par Maria Green Cowles). Mais l'approche sectorielle redevient dominante : industrie pharmaceutique (S. Chauveau), télécommunications, industrie automobile (P. Fridenson), secteur électrique (A. Beltran). Seul le travail de J.-C. Defraigne tente une approche globale sur les changements de stratégie des entreprises européennes vis-à-vis de la construction européenne, suscités par la nouvelle donne, à savoir l'abandon de la stratégie des « champions nationaux ». La mise en œuvre de l'Acte unique et de l'Union économique et monétaire constitue une formidable accélération du processus européen qui suscite un dynamisme renouvelé de la part des milieux économiques face aux initiatives de la commission, dans un contexte où la concurrence extérieure se renforce. Les très grandes entreprises européennes coopèrent avec la Commission pour faciliter cette nouvelle étape, pourtant cet élan n'a pas forcément eu tous les résultats attendus.

Peut-on, dans la foulée de ce panorama, qualifier certains patrons d'« européens », tant pour les années 1930, la période des débuts de la construction européenne ou encore les périodes récentes ? Il est certain que pour le premier XXe siècle, seuls quelques ressortissants des grandes entreprises ou des secteurs les plus ouverts à l'économie mondiale et européenne ont cette conscience aiguë de la nécessité européenne. Par la suite, une fois la construction économique engagée, c'est l'esprit pragmatique qui l'emporte et, si chez certains, la foi européenne n'est pas toujours au rendez-vous, le discours évolue en permettant les nécessaires adaptations. Mais on retrouve toujours un discours libéral dominant, tempéré plus ou moins selon les secteurs et selon les hommes, d'une demande de protection, en général plutôt sous la forme contractuelle que par une intervention des États ou des instances communautaires.

D'autre part, existe-t-il aujourd'hui des patrons que l'on peut qualifier d'« européens », non par leur sensibilité, mais par leur approche stratégique du marché et la manière dont ils prennent en compte la dimension européenne ? D'une manière générale, à l'exception de quelques secteurs spécifiques tels que la sidérurgie ou l'aéronautique, la réponse n'est pas totalement positive²⁷. On rencontre néanmoins des petits groupes d'entrepreneurs qui ont pris conscience que l'Europe est devenu le seul niveau auquel résoudre certains problèmes macro-économiques. D'autant plus que, depuis une vingtaine d'année, le renforcement de la mondialisation tend à modifier encore les positionnements et les pratiques.

On constate à l'évidence que toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse, et en particulier il faudra se pencher sur les patrons de PME, peu étudiés jusque là, et examiner leur vision de l'Europe sur la longue durée. L'ensemble de ces travaux a néanmoins permis une avancée des connaissances sur l'action des milieux économiques dans la construction européenne. Quelques généralisations sont ainsi possibles, pour certains secteurs et essentiellement pour les grands entrepreneurs, bien qu'avec beaucoup de précautions.

²⁷ Cf. René Girault (dir.), *Identité et conscience européennes au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1994, p.209-213.

Les limites de l'approche sectorielle

Une approche en partie biaisée du monde patronal

Si les travaux historiques sur les milieux économiques européens n'ont pas manqué, il a fallu attendre 1993 pour qu'un ouvrage historique tente une première approche synthétique.

Il faut souligner que le passage à une réflexion spécifiquement centrée sur le patronat s'est heurté en France à un certain nombre de résistances dans le milieu des historiens. Dans les années de l'après Seconde Guerre mondiale, les fractures idéologiques sont fortes dans les milieux intellectuels. La majorité des historiens est alors influencée par l'approche marxiste. De plus, la méthode historique de l'école française de l'histoire des relations internationales est, comme l'écrasante majorité des historiens des années 1950-1960, sous l'influence de l'école des Annales qui tend à écarter l'analyse des dirigeants et des élites au profit d'approches plus globales des sociétés, appuyées sur leurs bases populaires. Il faudra donc un certain temps pour que soit intégrée et acceptée l'idée que l'action du patronat en tant que telle et de ses dirigeants, est d'une importance considérable comme l'est, à cette époque, le rôle de l'État dans l'économie (*cf.* nationalisations, plan), encore plus longtemps pour que l'on puisse leur reconnaître un rôle patent dans la réflexion sur l'identité européenne.

Si les premiers travaux précédemment évoqués avaient mis en avant les moteurs propres à chaque secteur, ils avaient également montré que l'étude de l'attitude patronale face aux traités ne suffisait pas pour comprendre les enjeux profonds et les origines de certains particularismes. Il fallait donc également se pencher sur la réflexion propre à chaque milieu, étudiée dans la très longue durée et voir comment la question européenne avait été envisagée avant même son institutionnalisation²⁸.

²⁸ Cf. Éric Bussière, « L'intégration économique de l'Europe au XXe siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire* 2/2003 (n° 33), p. 12-24.

L'Europe du patronat ?

Le premier livre à proposer une approche européenne de la question patronale, à travers les débuts de la construction européenne, fut donc *L'Europe du patronat*, ouvrage coordonné par René Girault. La formulation d'« Europe du patronat » était plutôt provocante, évoquant une certaine collusion des élites économiques, tels les slogans antieuropéens qui prévalaient dans les années 1950, mais en réalité la réflexion proposée par des historiens venus de toute l'Europe a porté sur les réactions du patronat face à l'Europe en construction.

Les résultats de cette réflexion s'avèrent encore incomplets après cette première étape. La dominante de l'attitude patronale avant les années 1950 semble celle d'une opposition, relativement forte, à la construction européenne. Le cas de la mise en place du Benelux montre cette résistance (Thierry Grosbois), malgré les efforts faits pour y associer les entrepreneurs. Mais de nombreuses questions restent en suspens ou reçoivent une réponse partielle et non généralisable au regard du petit nombre de secteurs et de branches étudiées. De ce fait, ces résultats vont être largement affinés et nuancés par les thèses soutenues après ce colloque de 1990²⁹. On trouve en particulier des nuances infra-sectorielles (branches, localisation géographique, etc.), des différences de vues entre petites et grandes entreprises, entreprises nationales ou multinationales (les cas de Philips et de Goodyear, respectivement étudiés par Christophe Chanier et Thierry Grosbois), ainsi qu'une tendance à s'appuyer sur des pratiques antérieures, en particulier l'approche contractuelle forte de certains secteurs, tels la sidérurgie (Philippe Mioche et Ruggero Ranieri) alors que les approches libérales dominent dans d'autres, en particulier le grand commerce (Laurence Badel).

²⁹ En particulier, les thèses suivantes abordent largement la question patronale, dans une approche sectorielle : Laurence Badel : *Un milieu libéral et européen : le grand commerce français (1925-1948)*, dir. R. Girault, Paris I, 1996 ; Françoise Berger, *La France, l'Allemagne et l'acier. De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA (1932-1952)*, dir. R. Girault, Paris I, 2000 ; Christophe Chanier, *La firme Philips face à l'évolution de l'Europe. Une multinationale sur la voie de l'intégration économique dans les années 50-60*, dir. R. Girault, Paris I, 1990 ; Matthias Kipping, *L'amélioration de la compétitivité de l'industrie française et les origines du plan Schuman*, dir. P. Fridenson (EHESS), 1992 ; Sigfrido Ramírez Pérez, *Public Policies, European integration and multinational corporations in the automobile sector : the French and Italian cases in a comparative perspective 1945-1973.*, dir. P. Fridenson (EHESS et IUE-Florence), 2007.

La CECA ne choisit pas entre les deux approches, bien au contraire, elle les combine, d'où l'opposition croisée des patronats, les uns dénonçant l'interventionnisme public de la Haute Autorité, les autres regrettant que l'on empêche les professionnels d'organiser leur propre marché. La question de la participation du patronat, dès le démarrage institutionnel, a été posée. Aujourd'hui il y a plus d'éléments de réponse que ceux proposés en 1990. Et celle-ci est définitivement positive : quelle que fût leur position, les entrepreneurs ont largement - par pragmatisme - participé au fonctionnement des institutions communautaires, à commencer par le comité consultatif de la CECA³⁰ où sont représentés à part égales les producteurs, les consommateurs (industries de transformation au) et les travailleurs. Dans un contexte de croissance économique et de marchés en expansion, cette coopération s'avère plutôt heureuse³¹, mais elle n'empêche pas les producteurs de tenter de reconstituer des ententes (à l'exemple du club des sidérurgistes) pour maximiser les profits.

Sur l'acceptation très différente de la CEE, par rapport à la CECA, ne jouent pas seulement les phénomènes de d'accoutumance³² ou la conséquence de l'extension à presque tous les secteurs, mais il faut y voir avant tout la différence fondamentale d'idéologie - de projets si l'on préfère - entre la CECA et la CEE, si l'on exclut le secteur agricole. Avec la multiplication des travaux ultérieurs, une chose est bien confirmée (même si elle doit être nuancée selon les secteurs), c'est la prédilection du patronat européen pour un « libéralisme encadré » ou « organisé », ce qui finalement ne diffère guère de l'idéologie de la Commission elle-même, même si les moyens choisis en sont différents dans un souci d'équité générale (pas d'entente).

³⁰ Le Comité consultatif auprès de la Haute Autorité de la CECA a fonctionné jusqu'à l'expiration du traité CECA en juillet 2002. Il représente les intérêts des producteurs, des travailleurs et des utilisateurs des secteurs du charbon et de l'acier. Il a été maintenu après 1967 (fusion des exécutifs) en raison des spécificités du traité CECA. C'est un équivalent du Comité économique et social, organe consultatif du Conseil, de la Commission et, depuis le traité d'Amsterdam de 1997, du Parlement européen, qui opère dans le cadre de la CEE/UE et de l'Euratom.

³¹ Il est à noter que dans ce contexte la question sociale ne pose pas autant de problèmes que sur le plan global des négociations européennes où les patrons ont très longtemps refusé catégoriquement d'aborder cette question sociale.

³² Nous pourrions plutôt dire que la mise en route concrète ayant prouvé que les catastrophes annoncées n'ont pas eu lieu, les entrepreneurs gèrent alors au mieux leurs intérêts dans les nouvelles conditions de marché.

Des travaux ultérieurs sur l'architecture économique de l'Europe sont venus étayer ces premières conclusions. Le colloque sur *Europe organisée, Europe du Libre-échange*, en 2003, s'est penché, sur la longue durée (de la fin du XIX^e siècle aux années 1960), sur les racines des projets européens tels qu'ils ont été pensés par le patronat et sur les options majeures qu'ils reflétaient. Il a permis d'analyser plus finement l'opposition en apparence très forte entre les tenants d'une Europe contractuelle et ceux d'une Europe libérale, de l'Europe organisée ou de l'Europe du marché. La première vision de l'Europe était celle des partisans des ententes (C.A. Wurm) qui, sur une base nationale, avaient ensuite – dès le début du siècle mais de façon plus significative dans l'Entre-deux-guerres – gagné le marché européen, voire mondial. Celles-ci sont plutôt considérées comme des facteurs de stabilité, voire de paix économique, jusqu'à la Seconde guerre mondiale. A partir de 1945, dans le contexte de la reconstruction, les initiatives sont transférées aux États, mais le débat demeure. Sur fond de la faiblesse européenne face à la réussite du modèle américain, les partisans de l'Europe du libre-échange mettent en avant l'efficacité économique de ce modèle. La question de l'articulation de l'espace européen avec les autres espaces (en particulier américain) concurrents est d'ailleurs prégnante dès la fin du XIX^e siècle³³. Ce débat revient avec vigueur dans les années 1920, puis à nouveau lors du second après-guerre.

On a déjà évoqué la synthèse originale que constitua la démarche européenne à ses débuts. Mais les débats des années 1920-1930, au sein des entrepreneurs comme au sein des organisations européennes s'inscrivent dans la même réflexion. Les études ont abordé aussi la question de l'articulation des sous-ensembles au sein de l'espace européen, mettant en évidence la position clé de l'Allemagne, et donc le poids du patronat allemand dans toute négociation d'accords intereuropéen.

Les réseaux du patronat

Certains des travaux sectoriels ont aussi pris en compte le rôle d'un homme, d'un groupe, d'un réseau. C'est le cas de la thèse de Laurence Badel autour du

³³ Éric Bussière « L'intégration économique de l'Europe au XX^e siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire* 2/2003 (n° 33), p. 12-24.

personnage de Jacques Lacour-Gayet qui a mis en évidence les liens de proximité entre les milieux d'affaires et le pouvoir, en raison d'une formation commune et le plus souvent d'idées partagées. Cette conclusion est valable dans de nombreux milieux patronaux. Si cet aspect de la recherche est d'approche plus nationale, elle permet des approches comparatives européennes qui ne sont pas encore exhaustives. Ainsi, comme un certain nombre de travaux de thèse, à l'échelle nationale, l'avaient déjà suggéré et développé, le poids des réseaux à la fois dans le domaine de la diffusion et l'accompagnement d'une pensée européenne a été important dès l'Entre-deux-guerres, tout comme par la suite dans la décision à l'échelle européenne. Cependant, les historiens avaient peu abordé en soi ces thématiques jusque-là du domaine privilégié de la sociologie³⁴ et elles n'avaient guère été mises en relation avec la gouvernance entrepreneuriale.

Croisant l'approche sectorielle et l'approche par les réseaux, un colloque tenta, en 2002 de faire converger divers travaux et de mettre en relation la notion de réseaux économiques et celle de gouvernance, en focalisant d'une part sur la détermination des acteurs économiques porteurs ou opposants au projet européen et leurs objectifs, d'autre part en analysant les méthodes d'influence à travers des réseaux sociaux complexes. On y vit encore le poids des approches sectorielles, mais dans un angle d'observation qui apportait une vue à la fois complémentaire et nouvelle aux exemples déjà présentés précédemment. C'est ainsi que pour le secteur sidérurgique étaient revues, pour les pays du cœur industriel de l'Europe, les approches classiques par des biais passant par des hommes porteurs (Émile Mayrisch, Ernst Poensgen ou Théodore Laurent), par des réseaux nationaux (Belgique) ou d'entreprise (La Falck et les réseaux lombards), ou d'ensemble européens face à face (sidérurgie continentale de la CECA face aux Britanniques). Pour l'industrie de transformation furent évoqués les contacts entre groupes industriels chimiques français et allemands (Jean-François Eck), la coordination entre industriels européens de l'automobile (Marine Moguen-Toursel) ou, plus informels, les lieux de rencontre entre militaires, politiques et industriels de

³⁴ Felice Dassetto, « Quelques aspects d'une analyse sociologique des réseaux », in M. Dumoulin (dir.), *Réseaux économiques et construction européenne*, Bruxelles, 2004, p. 25-37.

l'armement (Pascal Deloge). On s'y intéressa également au rôle des formations initiales (Olivier Dard), aux structures des organisations patronales, en l'occurrence celle du Conseil des fédérations industrielles d'Europe, le CIFE (Matthias Kipping, Neil Rollings). Enfin, une partie importante des débats porta sur le rôle d'un homme, Robert Triffin, au cœur de réseaux favorables à la mise en place d'une union monétaire européenne.

Dans les travaux collectifs sur la politique de la concurrence communautaire (Revue HES, *op. cit.*), les différents auteurs ont aussi identifié des groupes d'influences, changeants selon les époques, qui ont orienté peu ou prou les choix de cette politique européenne. Parmi eux se trouvent les réseaux ordolibéraux allemands, des années 1930 aux années 1950, un réseau franco-italien dans les années 1960, et le réseau belgo-italien autour d'Étienne Davignon, dans les années 1980. Sur la durée apparaissent quelques permanences d'une « culture » économique nationale, les Allemands et les Néerlandais s'avérant toujours parmi les plus farouches défenseurs de l'Europe de la concurrence – position peu prisée par les Français – contre celle de la politique industrielle. « Le projet européen correspond de fait à une tentative de synthèse [...] entre des voies d'organisation de l'économie qui n'ont rien d'incompatible »³⁵.

Conclusion

Certaines limites de l'approche sectorielle ont ainsi conduit à la prise en compte d'autres approches. Le concept de réseaux déborde largement d'un quelconque cadre sectoriel. Pourtant, l'analyse des réseaux sociaux, des organisations européistes et des associations professionnelles permettent de mieux comprendre la nature réelle des projets patronaux. De cette approche historique par les réseaux, on peut aisément rejoindre celle des groupes d'intérêt et groupes de pression, évoquée par Olivier Dard³⁶.

³⁵ Éric Bussière, HES, *op. cit.*, « Conclusion », p.104.

³⁶ Voir sa contribution dans ce numéro.

C'est ainsi que se sont développées, parmi les historiens, des études sur les associations (Ligue européenne de coopération économique - LECE³⁷, Comité européen pour le progrès économique et social - CEPES) ou sur les divers groupes de pression (Groupe de Bellagio, Mars et Mercure, European Round Table of industrialists - ERT, groupe de Bilderberg)³⁸, étudiés plus communément en sciences politiques sous l'appellation de lobbies. Tout en se gardant bien de la paranoïa du « complot », il faut souligner que c'est une nouvelle manière de remettre à l'étude cette fameuse « Europe du patronat ».

Les travaux suscités par le grand projet européen de recherche historique sur l'Europe, commencé à la fin des années 1980, ont fourni une matière essentielle à la connaissance de l'identité européenne, mais aussi à celle de la pensée européenne des acteurs économiques. Si la connaissance du patronat en a été largement renouvelée, de nombreuses pistes de recherche ont été ouvertes depuis, qui nécessitent de nouveaux travaux. C'est pourquoi nous pouvons nous réjouir du nouveau projet spécifique lancé par l'équipe FARE de Strasbourg.

Bibliographie

Actes des colloques de synthèse du Groupe de liaison des historiens auprès de la Commission des Communautés européennes (GLHC)

Tome I : Raymond Poidevin (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne (Mars 1948-Mai 1950)*, Bruxelles, Bruylant, 1986.

Tome II : Klaus Schwabe (dir.), *Die Anfänge des Schumans-Plan (1950/51)*, Bruxelles, Bruylant, Baden-Baden, Nomos V., 1988.

Tome III. Enrico Serra (dir.), *Il relancio dell' Europa e I Trattati di Roma*, Bruxelles, Bruylant ; Milan, Giufrè, 1989.

Tome IV : Gilbert Trausch (dir.), *Die Europäische Integration vom Schuman-Plan bis zu den Verträgen von Rom*, Bruxelles, Bruylant, 1989.

Tome V : Michel Dumoulin (dir.), *Plans des temps de guerre pour l'Europe d'après-guerre 1940-1947*, Bruxelles, Bruylant, 1995.

Tome VI : Gilbert Trausch (dir.), *Le rôle et la place des petits États en Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

Tome VII : Alan S. Milward et Anne Deighton (dir.), *Widening, Deepening and Acceleration : The European Economic Community, 1957-1963*, Bruxelles, Bruylant, 1999.

³⁷ Michel Dumoulin, Anne-Myriam Dutrieue, , 1946-1981, Peter Lang, 1993.

³⁸ Cf. Bibliographie [4] et (Les réseaux du patronat).

Tome VIII : Wilfried Loth (dir.), *Crisis and Compromises : The European project, 1963-1969*, Baden-Baden, Nomos Verlag, Bruxelles, Bruylant, 2001.

Tome IX : Antonio Varsori (dir.), *Inside the European Community. Actors and Policies in the European Integration 1957-1972*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

Tome X : Marie-Thérèse Bitsch et Gérard Bossuat (dir.), *L'Europe unie et l'Afrique, De l'idée d'Eurafric à la Convention de Lomé I*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

Tome XI : Jan van der Harst (ed.), *Beyond the Customs Union: The European Community's Quest for Deepening, Widening and Completion, 1969-1975*, Bruylant, Bruxelles, 2007.

Tome XII : Wilfried Loth (ed.), *Experiencing Europe. 50 years of European construction 1957-2007*, Nomos Verlagsgesellschaft: Baden-Baden, 2008.

Premiers travaux sur l'approche patronale de l'Europe

Jean-François Besson, *Les groupes industriels et l'Europe. L'expérience de la CECA*, PUF, 1962.

Jean Meynaud et Dusan Sidjanski, *L'Europe des affaires*, 1967.

Janos Szokoloczy-Syllaba, *Les organisations professionnelles françaises et le Marché commun*. Paris, A. Colin, 1965 (Textile et vêtement).

Actes des colloques de travail sur les milieux économiques

[1]M. Dumoulin, R. Girault G. Trausch (dir.), *L'Europe du patronat, De la guerre froide aux années soixante*, Berne, P.Lang, 1993.

[2]É. Bussière, M. Dumoulin (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne en Europe occidentale au XX^e siècle*, Artois Presses Université, Arras, 1998.

[3]Gérard Bossuat (dir.), *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Peter Lang, 2003.

[4]M. Dumoulin (ed.), *Economic Networks and European Integration*, Brussel, Peter Lang, 2004.

[5]É. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann (dir.), *Europe organisée, Europe du Libre-échange, Fin XIX^e siècle - Années 1960*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.

[6]É. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle - La crise des années 1970 - De la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Berne, Peter Lang, 2006.

[7]É. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, CHEFF, 2007.

Approches générales et discours patronal

Françoise Berger, « Les milieux économiques et les États face aux tentatives d'organisation des marchés européens dans les années 1930 », in [5], p. 71-106

Werner Bühler, „Die Spitzenverbände der westdeutschen Industrie und die europäische Integration seit 1945: Motive, Konzepte, Politik“, *Jahrbuch Für Wirtschaftsgeschichte*, Vol. 49, Nr. 2, 2008, p. 53-72

Éric Bussière, « Premiers schémas européens et économie internationale dans l'entre deux guerres », *Relations internationales*, n°123, 2005, p. 51-68.

-, « Les milieux économiques face à l'Europe au XX^e siècle », *JoEIH*, Vol.3, Nr 2, 1997, p.5-22.

-, « L'intégration économique de l'Europe au XX^e siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire* 2003/2, p. 12-24.

Éric Bussière et Laurent Warlouzet (éd.), Revue *Histoire, Économie & Société*, numéro spécial : « La politique de la concurrence communautaire : origines et développements (années 1930-1990) » 2008/1.

Jean-Christophe Defraigne, « La transition des années 1970 en termes de politique industrielle. Vers l'abandon de la stratégie des champions nationaux », in [6], p.225-286.

-, « De l'abandon progressif de la stratégie des champions nationaux à la vague de fusions de

1986-2001. L'origine du changement de stratégie des entreprises européennes vis-à-vis de la construction européenne dans les années 1980. », in [7], p.277-296.

Étienne Deschamps, « Étienne Fougère (1871-1944). Le projet européen d'un dirigeant patronal au cœur des réseaux et des influences », in [3], p.79-94.

Michel Dumoulin, « Milieux patronaux belges et construction européenne autour de 1960 », in [5], p. 149-164.

Jean-Michel Guieu, « De Proudhon à Pétain, le parcours européen de Jean Hennessy », in [3], p. 111-124.

Séverine Marin, « *Zollverein*, cartels ou coalitions ? Réflexions allemandes sur l'organisation des marchés européens (1880-1914) », in [5], p. 13-46.

Philippe Mioche, « Le patronat français et les projets d'intégration économique européenne dans les années cinquante », in GLHC, tome IV, p. 241-258.

Guido Müller, „Pierre Viénot und die Entstehung des Deutsch-Französischen Studienkomitees“, *JoEIH*, Vol. 4, Nr 1, 1998, p.5-26.

Francesco Petrini, « Les milieux industriels italiens et la création du marché commun », *JoEIH*, Vol.9, Nr 1, 2003, p. 9-36.

Thomas Rhenisch, *Europäische Integration und industrielle Interesse: die deutsche Industrie und die Gründung der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft*, Franz Steiner Verlag, 1999, 276 p.

Joachim Scholtyseck, « Robert Bosch : industriel et européen », in [3], p. 55-70.

Markus Schulte, “Industrial Interest in West Germany's Decision against the Enlargement of the EEC. The Quantitative Evidence up to 1964”, *JoEIH*, Vol.3, Nr 1, 1997, p.35-62.

Paolo Tedeschi, « Les industriels lombards et les nouvelles règles du Marché commun dans les années 1950. Risques et opportunités », in [5], p. 107-148.

Approches sectorielles

Sidérurgie

Charles Barthel, « Émile Mayrisch et les dirigeants de l'Arbed entre la Belgique, la France et l'Allemagne : rivalités et complicités (1918-1925) », in [4], p. 125-144 ;

-, « Emile Mayrisch et le pacte international de l'acier des années vingt », *JoEIH*, 2006, Vol. 12, Nr 1, p.43-66.

Françoise Berger, *La France l'Allemagne et l'acier. De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA (1932-1952)*, thèse de l'Université de Paris I (dir. R. Girault), 2000, 4 vol., 1270 p. ;

-, « Les patrons de l'acier en France et Allemagne face à l'Europe (1930-1960) », in [2], p. 179-195 ;

-, « Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe : convergences et divergences de conception et d'intérêts (1932-1952) », *JoEIH*, Vol. 3, Nr 2, 1997, p.35-52 ;

-, « Les réseaux de l'industrie sidérurgique pendant les années 30. Deux exemples croisés », in [5]. p.145-161.

Enrico Decleva, « Gli ambienti economici Milanesi e le origini della C.E.C.A. », in GLHC, tome II, p. 381-398.

John Gillingham, “Solving the Ruhr Problem: German Heavy Industry and the Schuman Plan”, in GLHC, tome II, p.399-436.

Matthias Kipping, *Zwischen Kartellen und Konkurrenz : der Schuman-Plan und die Ursprünge der europäischen Einigung 1944-1952*, Thèse de l'Université de Munich, 1993, Berlin, Duncker & Humbolt 1996, 384 p.;

-, *La France et les origines de l'Union européenne. Intégration économique et compétitivité internationale*, CHEFF, 2002.

Emile Krier, « L'industrie lourde luxembourgeoise et le Plan Schuman », in GLHC, tome II, p 357-366.

René Leboutte, « L'industrie sidérurgique belge et ses réseaux dans les années cinquante », in [4], p.163-188.

Alan S. Milward, “The Belgian Coal and Steel Industries and the Schuman Plan”, GLHC, tome II, p.437-454.

Philippe Mioche, « L'adaptation du patronat de la sidérurgie française à l'intégration européenne (1945-1967) », in [1], p. 63-75 ;

- , « Le patronat de la sidérurgie française et le Plan Schuman en 1950-1952 : les apparences d'un combat et la réalité d'une mutation », in GLHC, tome II, p. 305-318 ;

- , « Jean Monnet et les sidérurgistes européens 1945-1955 : On ne naît pas européen, on le devient », in G. Bossuat et A. Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Publications de la Sorbonne, 1999, p.297-306.

Ruggero Ranieri, « Assessing the Implications of Mass Production and Market Integration: the Discussion inside Italy's Steel Industry (1945-1960) », in [1], p. 77-100.

Ruggero Ranieri, "The Italian Steel Industry and the Schuman Plan Negotiations", in GLHC, tome II, p. 345-356.

François Roth, « Les milieux sidérurgiques lorrains et l'annonce du Plan Schuman », in GLHC, tome II, p. 367-380.

Paolo Tedeschi, « Aux origines de l'intégration européenne. Les Afl Falck, les industriels italiens de l'acier et la création de la CECA », in [4] p. 189-214.

C.A. Wurm, « Une Europe des ententes ? Die Internationale Stahlkartelle, 1926-1939 », in S. Schirmann (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes, 1929-1939*, Metz, 2003.

Énergie et secteur électrique

Alain Beltran, « Entreprises du secteur électrique et nouvelle donne institutionnelle européenne (début des années 1980 à 1996) », in [7], p.365-373.

Michel Dumoulin, « Créer une solidarité pétrolière en Europe ? (1960-1979) », in [2], p. 235-244.

Yves Bouvier, « La CGE et l'Europe : les stratégies d'une entreprise française dans la construction d'un espace économique. », Communication au séminaire *Milieux, op. cit.*

Christophe Chanier, *La firme Philips face à l'évolution de l'Europe. Une multinationale sur la voie de l'intégration économique dans les années 50-60*, thèse dir. R. Girault, Univ. Paris I, 1990 ;

- , « Entreprise et intégration européenne : le cas de la multinationale Philips », in [1], pp.101-110.

Thierry Grosbois, « Philips : un projet et une stratégie européenne au XXe s. », communication au séminaire Milieux, op. cit.

Roch Hannecart, *Le dernier carré. Les charbonniers belges, libres entrepreneurs face à la CECA (1950-1959)*, Peter Lang, Bruxelles, 2010, 392 p.

Vincent Lagendijk "High Voltages, Lower Tensions. The Interconnections of Eastern and Western European Electricity Networks in the 1970s and Early 1980s", in [6], p. 137-166.

Régine Perron, « Divergences contre Front Uni : l'organisation européenne des producteurs de charbon (le C.E.P.C.E.O.) face à la haute autorité de la C.E.C.A. de 1952 à 1958 », in [2], p. 245-261.

Automobile

Patrick Fridenson, « Stratégies des groupes automobiles et structure du marché en Europe 1979-1992 », in [7], p. 333-348.

Jean-François Grevet, « La coopération européenne, la meilleure solution face au Marché commun ? Les stratégies de la SAVIEM, constructeur français de poids lourds et filiale de Renault (1958-1973) », in M. Moguen-Toursel (dir.), *Stratégies d'entreprise et action publique dans l'Europe intégrée (1950-1980). Affrontement et apprentissage des acteurs*, Peter Lang, Bruxelles, 2007, p.193-232.

A. McLaughlin, G. Jordan, « The rationality of Lobbying in Europe: Why are Euro-Groups so numerous and so weak ? Some evidence from the Car Industry », in S. Mazey and J. Richardson (eds.), *Lobbying in the European Community*, Oxford U.P., 1993, p. 122-161.

Marine Moguen-Toursel, *Les organisations patronales françaises et allemandes face à l'intégration européenne (1949-1961). L'ouverture des frontières et ses implications pour les industriels*, Thèse dir. Alain Plessis, Univ. Paris X Nanterre, 1999 (sur l'exemple automobile).

-, « L'élaboration des standards européens pour le transport routier, une réponse à la crise des années 1970 ? », in [6], p. 167-192.

-, «Defining a European Vehicle: Community standards as integration tools or trade barriers for European enterprises?», Harm G. Schröter (ed.), *The European Enterprise. Historical Investigation Into a Future Species*, Springer, 2008, p. 67-81.

Sigfrido Ramirez, « Le rôle des entreprises multinationales de l'automobile dans la formation du Marché Commun de 1959 à 1968 », Communication du séminaire international *Milieus économiques et intégration européenne au XX^e siècle*, CHEFF, 2003³⁹.

-, « Antitrust ou anti US? L'industrie automobile européenne et les origines de la politique de la concurrence de la CEE » in [5], p. 203-228.

Autres secteurs industriels

Sophie Chauveau, « L'Europe de l'industrie pharmaceutique. Entreprises, marchés et institutions », in [7], p.297-314.

Jean-François Eck, « Entre compétition et coopération : les contacts entre groupes de l'industrie chimique français et allemands de 1945 à la fin des années 1960 », in [4], p.217-234.

Pascal Griset, « La France et les télécommunications européennes face aux mutations des années 1980 », in [7], p.315-332.

-, « Nous ne vieillirons pas ensemble ». UNIDATA et la coopération industrielle franco-allemande au début des années 1970, in [6], p. 287-314.

Philippe Mioche, Florence Hachez-Leroy (dir.), *L'aluminium dans l'Europe de la croissance (1945-1975)*, Cahiers d'histoire de l'aluminium hors série n°1, Gennevilliers, 2003

Arthe Van Laer, « L'eupéanisation des marchés publics dans deux secteurs critiques. L'informatique et les télécommunications (1971-1977) », in M. Moguen-Toursel (dir.), *Stratégies d'entreprises ... op. cit.*, p.233-254.

Commerce et finance

Laurence Badel : *Un milieu libéral et européen : le grand commerce français (1925-1948)*, thèse dir. R. Girault, Paris I, 1996, publié par le CHEFF, 1999, 576 p. ;

-, « L'organisation des intérêts commerciaux français au service de l'Europe : réseaux, logiques, contradictions internes (1920-1950) » in [2], p. 135-148 ;

-, « Littéraires, libéraux et Européens : discours et réseaux des représentants du grand commerce français », *JoEIH*, Vol. 3, Nr 2, 1997, p.23-34.

Robert Boyce, « The British drinks trade and Britain's accession to the E.E.C., 1957-1970 », in [2], pp.149-159.

Éric Bussière, « Paribas et sa stratégie européenne depuis les années 1960 : entre anticipations et choix de la raison », in [2], p.125-134.

-, « La stratégie des banques Françaises en Europe dans les années 60 », Communication au séminaire *Milieus*, op. cit.

Youssef Cassis, « La place financière de Londres et l'Europe », Communication au séminaire *Milieus*, op. cit.

Olivier Feiertag, « La Banque de France et les problèmes monétaires européens de la conférence de Gênes à la création de la B.R.I. (1922-1930) », in [2], p.15-36.

Jean Rivoire, « Le Crédit Lyonnais de 1945 à 1970 : une lente ouverture à L'Europe », in [1], p.159-164.

Matthias Schulz, « The Merton plan for a European Central Bank System : German Commercial Elites and the Beginning of European Integration (1947-1957) », in [2], p. 85-104.

³⁹ Ci-après : séminaire *Milieus*, op. cit.

Agriculture

Ann-Christina Lauring Knudsen, “Creating the Common Agricultural Policy. Story of Cereals Prices”, in GLHC, Tome VIII, p.131-155.

Gilbert Noël, « Le protectionnisme : moteur d’une solidarité agricole et alimentaire européenne au XX^e siècle ? », in [2], p. 393-408.

-, « Le Patronat : CNPF et CCI face à l’organisation d’une communauté agricole européenne entre 1950 et 1957 », JoEIH, Vol. 2 t. 2, 1997, p.61-92.

Hélène Delorme, « Les agriculteurs et les institutions communautaires : du corporatisme agricole au lobbyisme agro-alimentaire », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.) *L’action collective en Europe*, presses de Sciences Po, 2002, p. 313-340.

Rémy Pech, « Déficiences et solidarités : les paysans du midi toulousain face à la réforme de la politique agricole commune », in [2], p. 423-435.

Giuliana Laschi, *L’agriculture italienne et l’identité économique et sociale de l’Europe*», in [2], p. 409-422.

Lorena Ruano, « Elites, Public Opinion and Pressure Groups: the British Position in Agriculture during Negotiations for Accession to the EC, 1961-1975 », *JoEIH*, vol.9, t.1, 1999, p. 7-22.

-, “The Consolidation of Democracy vs. the Price of Olive Oil: The Story of why the CAP Delayed Spain’s Entry to the EC”, *JoEIH*, 2005, Vol.11, Nr 2, p.97-118.

Les réseaux du patronat

Valérie Aubourg, « Le groupe de Bilderberg et l’intégration européenne jusqu’au milieu des années 1960. Une influence complexe », in [4], p. 411-430.

Maria Green Cowles, « L’ERT (European Round Table of Industrialists). Les grands industriels et la promotion du grand marché européen », in [7], p. 233-240.

Olivier Dard, « Les réseaux technocratiques français face aux processus de construction européenne des années trente aux années cinquante » in [4], p. 41-54.

Pascal Deloge, « Mars et Mercure, lieu de rencontre entre les élites de l’armée, de l’État et de l’entreprise », in [4], p.253-276.

Michel Dumoulin, « La Ligue européenne de coopération économique (1946-1954)», in [1], p. 207-212.

Jean-François Eck, « Entre compétition et coopération : les contacts entre groupes de l’industrie chimique français et allemands de 1945 à la fin des années 1960 », in [4], p. 217-234.

Matthias Kipping, Neil Rollings, “Networks of peak industrial federations at the early stages of European integration – the Council of European Industrial Federations (CEIF) and the Council of the Directors of European Industrial Federations (CDEIF)”, in [4], p.277-300.

Luc Moulin, « L’Association pour l’Union monétaire de l’Europe : un groupe d’entrepreneurs contribue à la création de l’euro », in [7], p. 241-256.

Jérôme Wilson, « Le groupe de Bellagio : origines et premiers pas (1960-1964) », in [4], p.391-310.